



FORMULAIRE D'ADHÉSION ET/OU DE COTISATION ANNUELLE

Je désire adhérer au club équestre LES AVENTURIERS ÉQUINS.

DROIT D'ADHÉSION ☐ 10,00\$ (ce droit est payable une seule fois et uniquement si vous n'avez pas effectué ce paiement antérieurement)

A. MEMBRE INDIVIDUEL ☐ 20,00\$ **B. MEMBRE CORPORATIF** ☐ 20,00\$ **C. MEMBRE NON-ACTIF** _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

ADRESSE : _____ APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. Bur. : (____) Rés. : (____) Cell. : (____)

COURRIEL : _____

C. MEMBRE FAMILIAL* ☐ 60,00\$

* L'adhésion familiale s'applique à une famille composée de 3 personnes et plus, résidant à la même adresse (maximum 2 adultes)

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

ADRESSE : _____ APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. Bur. : (____) Rés. : (____) Cell. : (____)

COURRIEL : _____

1 ENFANT ☐ 2 ENFANTS ☐ 3 ENFANTS ☐

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

Êtes-vous propriétaire ou utilisateur d'un cheval ? ☐ propriétaire ☐ utilisateur ☐ ni propriétaire, ni utilisateur

☐ Je détiens une assurance-responsabilité en tant que propriétaire ou utilisateur d'un cheval

☐ Je ne détiens aucune assurance-responsabilité en tant que propriétaire ou utilisateur d'un cheval

En tant que membre de l'association équestre LES AVENTURIERS ÉQUINS affilié à Cheval Québec, j'ai été informé (e) que je dois détenir une assurance-responsabilité et que je peux obtenir cette assurance en étant membre de Cheval Québec ou en souscrivant à une assurance personnelle.

☐ Je m'engage à respecter les règlements généraux incluant le code d'éthique de l'association équestre LES AVENTURIERS ÉQUINS. Ce document peut être consulté sur notre site Web à l'adresse suivante www.lesaventuriersequins.com.

Nom du membre (en lettres moulées)

Signature du membre

Date

Transmettre votre formulaire dûment rempli et votre paiement par chèque à l'adresse postale suivante : 80, route 298 Nord, St-Donat, Québec G0K 1L0

**et/ou
Faire votre paiement par virement Interac à lesaventuriersequins@gmail.com**

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite

Lire le texte sur les assurances au verso

Les assurances des membres

Il est important que tous soient informés que tout propriétaire ou utilisateur d'un cheval est régi par l'article 1466 du Code civil qui se lit comme suit:

" Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle d'un tiers, soit qu'il fût égaré ou échappé. La personne qui se sert de l'animal en est aussi, pendant ce temps, responsable avec le propriétaire. "

Compte tenu des obligations légales qui incombent aux propriétaires ou utilisateurs de chevaux, posséder une assurance responsabilité est impératif et c'est la raison pour laquelle le club équestre fait la promotion de la détention d'une telle police par tous ses membres, participants et invités.

Nous considérons que la première obligation d'un propriétaire ou utilisateur d'un cheval est de posséder une assurance. Cela peut se faire notamment dans le cadre d'une assurance-habitation ou d'une assurance comme locataire. Cela peut aussi se faire en devenant un membre en règle de Cheval Québec (voir www.cheval.quebec), ce qui donne aussi d'autres avantages.

L'assurance-responsabilité offerte par Cheval Québec vous protège **lors de la pratique d'activités équestres non commerciales ***
Exclusions : course de chevaux avec pari-mutuel, rodéo (monte de taureaux sauvages, monte de chevaux sauvages, terrassement du boeuf, etc.) et toutes activités commerciales*.

***Définition d'une activité commerciale :**

- Toute activité pour laquelle une personne reçoit une rémunération, qu'elle soit sous forme de salaire ou de pourboire;
- Toute activité grand public lors de laquelle des propriétaires de chevaux offrent leurs services bénévolement à des groupes d'individus (ex. : cabane à sucre, fêtes foraines, CPE, activités municipales, etc.);
- La demi-pension. Tout propriétaire désirant offrir un cheval en demi-pension doit détenir une couverture d'assurance responsabilité auprès de son assureur habitation ou peut se procurer une assurance spécifique à la pension à taux préférentiel auprès du courtier BFL Canada

Pour toute question concernant l'assurance :

Denis Roy - C. D'A. Ass. - R.I.B. (Ont)
Courtier d'assurance de dommages
Directeur Clientèle
Division Sports
BFL CANADA risques et assurances inc.
2001, Mc Gill College, bureau 2200, Montréal Qc H3A 1G1
Courriel: droy@bflcanada.ca
Tél: 514 313-0741 / 1 800-465-2842 Téléc: 514 843-3842

Pour toute question concernant l'adhésion à Cheval Québec :

Cheval Québec
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, Qc, H1V 0B2
Courriel : mjones@cheval.quebec
Tél. : 514-252-3053 / 1-866-575-0515